

Compte de Résultat au 31.12.2012

CHARGES	2012	2011	PRODUITS	2012	2011
FINANCEMENTS PROJETS			DONS PROJETS		
Orphelinat	1 160,00	0,00	Non spécifiés	22 099,11	20 640,74
Hospice D & J	1 000,00	5 070,00	Orphelinat	0,00	1 160,00
Katlehong	58 670,77	11 963,66	Hospice D & J	0,00	3 635,00
UCDC	72 672,19	141 126,25	Katlehong	1 516,84	0,00
Lambano - Hospice II	159 016,99	0,00	UCDC dons	6 520,00	2 432,96
	<u>292 519,95</u>	<u>158 159,91</u>	UCDC cofinancement MAE	29 104,01	144 525,90
			Lambano - Hospice II	20 913,50	8 905,00
			Lambano - Hospice II cofin MAE	118 325,81	0,00
				<u>198 479,27</u>	<u>181 299,60</u>
PARRAINAGES PROJETS			PARRAINAGES PROJETS		
Hospice	475,00	0,00	Dons reçus	6 545,00	5 285,00
PARRAINAGES ENFANTS			PARRAINAGES ENFANTS		
Lambano	21 310,00	18 320,00	Dons reçus	31 145,00	29 290,00
Katlehong	4 265,00	4 765,00	AUTRES RECETTES		
Tshepo Ya Bana	5 570,00	6 350,21	Cotisations	900,00	350,00
	<u>31 145,00</u>	<u>29 435,21</u>	Carnets	0,00	45,00
FRAIS GENERAUX	2 750,57	1 375,18	Remboursement frais administratifs	23 511,40	16 631,16
FRAIS BANCAIRES	50,94	53,10		<u>24 411,40</u>	<u>17 026,16</u>
RESULTAT (EXCEDENT)	0,00	45 819,88	INTERETS BANCAIRES	1 760,72	1 942,52
TOTAL CHARGES	<b>326 941,46</b>	<b>234 843,28</b>	RESULTAT (DEFICIT)	64 600,07	0,00
			TOTAL PRODUITS	<b>326 941,46</b>	<b>234 843,28</b>

Réserves et résultats 2012

	Réserve 1.1.2012	Produits	Charges	Réaffectation Katlehong	31.12.2012
Frais Généraux	8 753,84	26 172,12	-2 801,51		32 124,45
Projets non spécifiés	47 277,71	22 099,11	0,00		69 376,82
Parrainages enfants	0,00	31 145,00	-31 145,00		0,00
Parrainages projets	15 405,00	6 545,00	-475,00	-13 375,00	8 100,00
Katlehong	53 120,46	1 516,84	-58 670,77	13 375,00	9 341,53
UCDC	60 404,99	35 624,01	-72 672,19		23 356,81
Hospice D&J	1 000,00	0,00	-1 000,00		0,00
Orphelinat	1 160,00	0,00	-1 160,00		0,00
Lambano	8 905,00	139 239,31	-159 016,99		-10 872,68
	196 027,00	262 341,39	-326 941,46	0,00	131 426,93

**Projets non spécifiés:** Il s'est avéré par le passé qu'il peut y avoir un besoin urgent de financement dans un projet spécifique alors que les fonds nécessaires n'ont pas encore été entièrement collectés pour ce projet. Tel peut aussi être le cas pour un besoin ponctuel non lié à un projet spécifique, comme par exemple l'hospitalisation d'un enfant.  
L'Association dispose d'un Fonds de Réserve pour des dons non encore affectés à un projet spécifique.  
Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale l'autorisation de pouvoir librement utiliser les montants mis en Fonds de Réserve Projets Non Spécifiés pour un projet spécifique ou un besoin ponctuel sans devoir soumettre préalablement cette utilisation à l'Assemblée Générale.

**Katlehong:** Le projet étant entièrement financé, le Conseil d'administration propose d'affecter le solde de € 9.341,53 au Parrainage du projet école à Katlehong.

Proposition d'affectation à l'assemblée générale du 12 juin 2013

Le Conseil d'Administration propose l'affectation suivante aux Fonds de Réserve au 31 décembre 2012

Frais Généraux	32 124,45	
Projets non spécifiés	69 376,82	fonds pouvant être affectés ad hoc par le Conseil d'Administration
Parrainages projets	17 441,53	en fonction des besoins identifiés en Afrique du Sud
UCDC	23 356,81	
Lambano	-10 872,68	
	<u>131 426,93</u>	

**Naledi Projects A. s. b. I.**165 route de Longwy  
L-1941 Luxembourg**BUDGET 2013****PARTIE NALEDI PROJECTS**

	<u>PRODUITS</u>	<u>CHARGES</u>	<u>SOLDE 2013</u>	<u>RESERVE AU 1.1.2013</u>	<u>SOLDE AU 31.12.2013</u>
<b>PARRAINAGES</b>					
enfants	32 000,00	-32 000,00	0,00	0,00	0,00
projets	6 750,00	-6 750,00	0,00	8 100,00	8 100,00
	<u>38 750,00</u>	<u>-38 750,00</u>	<u>0,00</u>	<u>8 100,00</u>	<u>8 100,00</u>
<b>PROJETS</b>					
Katlehong	0,00	0,00	0,00	9 341,53	9 341,53 (*)
UCDC	4 200,00	-27 556,82	-23 356,82	23 356,82	0,00
Lambano Sanctuary / Hospice II	65 000,00	-45 000,00	20 000,00	-10 872,68	9 127,32
Naledi Projects / dons non affectés	25 000,00		25 000,00	69 376,82	94 376,82
	<u>94 200,00</u>	<u>-72 556,82</u>	<u>21 643,18</u>	<u>91 202,49</u>	<u>112 845,67</u>
<b>GENERAL</b>					
Financier	1 250,00		1 250,00		
Cotisations	800,00		800,00		
Katlehong - rembt frais administratifs			0,00		
UCDC - rembt frais administratifs	3 715,00		3 715,00		
Lambano Sanctuary / Hospice II - remb frais admin	10 370,00		10 370,00		
Frais généraux		-10 000,00	-10 000,00		
	<u>16 135,00</u>	<u>-10 000,00</u>	<u>6 135,00</u>	<u>32 124,45</u>	<u>38 259,45</u>
<b>TOTAL</b>	<b>149 085,00</b>	<b>-121 306,82</b>	<b>27 778,18</b>	<b>131 426,94</b>	<b>159 205,12</b>

(\*) proposition d'affecter le solde des dons du projet Katlehong au parrainage projet école Katlehong

**PARTIE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

	<u>PRODUITS</u>	<u>CHARGES</u>	<u>SOLDE 2013</u>	<u>CPTE REGUL AU 1.1.2013</u>	<u>CPTE REGUL AU 31.12.2013</u>
UCDC	61 706,00	-97 060,00	-35 354,00	35 354,00	0,00
Lambano Sanctuary / Hospice II	139 229,00	-137 011,08	2 217,92	78 999,00	81 216,92
	<u>200 935,00</u>	<u>-234 071,08</u>	<u>-33 136,08</u>	<u>114 353,00</u>	<u>81 216,92</u>

A l'Assemblée Générale de  
**NALEDI PROJECTS,**  
Association sans but lucratif

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

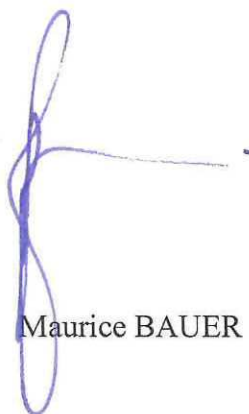
Conformément aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution, pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, du mandat de commissaire aux comptes que vous nous avez confié.

Nous avons effectué notre mission en application de l'article 22 de vos statuts, qui stipule que les deux commissaires aux comptes sont chargés de vérifier la comptabilité ainsi que les comptes arrêtés par le trésorier à la clôture de l'exercice. Nous avons procédé aux sondages et aux vérifications appropriés aux circonstances données.

Nous avons constaté que les comptes au 31 décembre 2012, dont la somme bilantaire s'élève à EUR 255.215,08 et le résultat (déficit) de l'exercice à EUR 64.600,07, sont en concordance avec les pièces comptables qui nous ont été soumises.

Nous n'avons pas de remarques à formuler sur les comptes, vous proposons de les approuver et de donner décharge au trésorier.

Luxembourg, le 12 juin 2013



Maurice BAUER



Joseph HOBSCHEID

**Annexe:**

- Comptes au 31 décembre 2012



**NALEDI PROJECTS ASBL**

**LUXEMBOURG**

Etats financiers au 31 décembre 2012  
et rapport du réviseur d'entreprises

A F 20

Au conseil d'administration de  
NALEDI PROJECTS ASBL  
165 route de Longwy  
L-1941 Luxembourg

### Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'examen limité du bilan de Naledi Projects, association sans but lucratif au 31 décembre 2012, ainsi que du compte de résultats pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de l'Association. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale relative aux missions d'examen limité (ISRE 2400). Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux informations financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de fait qui nous laisse à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle, conformément aux obligations légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 11 juin 2013

Pour Compagnie Européenne de Révision



Yves Mertz  
Associé



**Naledi Projects A. s. b. I.**  
Bilan au 31.12.2012

<u>ACTIF</u>	2012	2011
CREANCES	8.539,22	125,00
AVOIRS EN BANQUE		
Dépôts bancaires	242.385,17	173.079,57
Comptes courants	4.290,69	30.507,43
	246.675,86	203.587,00
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>255.215,08</b>	<b>203.712,00</b>
<u>PASSIF</u>	2012	2011
FONDS PROPRES		
Fonds de réserve Frais généraux	8.753,84	3.177,10
Fonds de réserve Projets	47.277,71	26.636,97
Fonds de réserve Parrainages Enfants	0,00	145,21
Fonds de réserve Parrainages Projets	15.405,00	10.120,00
Fonds de réserve Orphelinat	1.160,00	0,00
Fonds de réserve Hospice D & J	1.000,00	2.435,00
Fonds de réserve Katlehong	53.120,46	53.120,46
Fonds de réserve UCDC	60.404,99	54.572,38
Fonds de réserve Lambano Hospice II	8.905,00	0,00
RESULTAT	-64.600,07	45.819,88
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>131.426,93</b>	<b>196.027,00</b>
PROVISIONS	1.150,00	0,00
DETTES	8.284,62	7.685,00
COMPTES DE REGULARISATION	114.353,53	0,00
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>255.215,08</b>	<b>203.712,00</b>

**Naledi Projects A. s. b. l.**  
**Compte de Résultat au 31.12.2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	<u>EUR</u>	<u>EUR</u>
<b><u>CHARGES</u></b>		
FINANCEMENTS PROJETS		
Orphelinat	1.160,00	0,00
Hospice D & J	1.000,00	5.070,00
Katlehong	58.670,77	11.963,66
UCDC	72.672,19	141.126,25
Lambano - Hospice II	159.016,99	0,00
	<hr/>	<hr/>
	292.519,95	158.159,91
PARRAINAGES PROJETS		
Hospice	475,00	0,00
PARRAINAGES ENFANTS		
Lambano	21.310,00	18.320,00
Katlehong	4.265,00	4.765,00
Tshepo Ya Bana	5.570,00	6.350,21
	<hr/>	<hr/>
	31.145,00	29.435,21
FRAIS GENERAUX		
	2.750,57	1.375,18
FRAIS BANCAIRES		
	50,94	53,10
RESULTAT (DEFICIT/EXCEDENT)		
	-64.600,07	45.819,88
<b>TOTAL CHARGES</b>		
	<b>262.341,39</b>	<b>234.843,28</b>
<b><u>PRODUITS</u></b>		
DONS PROJETS		
Non spécifiés	22.099,11	20.640,74
Orphelinat	0,00	1.160,00
Hospice D & J	0,00	3.635,00
Katlehong	1.516,84	0,00
UCDC dons	6.520,00	2.432,96
UCDC cofinancement MAE	29.104,01	144.525,90
Lambano - Hospice II	20.913,50	8.905,00
Lambano - Hospice II cofin MAE	118.325,81	0,00
	<hr/>	<hr/>
	198.479,27	181.299,60
PARRAINAGES PROJETS		
Dons reçus	6.545,00	5.285,00
PARRAINAGES ENFANTS		
Dons reçus	31.145,00	29.290,00
AUTRES RECETTES		
Cotisations	900,00	350,00
Carnets	0,00	45,00
Remboursement frais administratifs	23.511,40	16.631,16
	<hr/>	<hr/>
	24.411,40	17.026,16
INTERETS BANCAIRES		
	1.760,72	1.942,52
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
	<b>262.341,39</b>	<b>234.843,28</b>

Y  
a



### **NOTE 1 - GENERALITES**

Naledi Projects, est une association sans but lucratif constituée le 8 décembre 2006 pour une durée illimitée. Elle est une organisation non gouvernementale de développement agréée par le Ministère des Affaires Étrangères pouvant recevoir des dons fiscalement déductibles dans le chef des donateurs.

L'association a pour objet la mise en place et la gestion de projets d'aide au développement ainsi que le parrainage d'enfants nécessiteux en Afrique du Sud.

Le siège social de l'association est fixé à Luxembourg.

L'association collabore étroitement avec le Ministère des Affaires Etrangères et dispose de l'agrément prévu à l'article 7 de la loi du 6 janvier 1996 de la part du Ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

### **NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### *Principes généraux*

Naledi Projects présente les comptes annuels suivant les méthodes et schémas bilantaires de la comptabilité commerciale.

#### *Conversion des devises*

L'association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

#### *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

#### *Dettes*

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

#### *Comptes de régularisation passif*

Les cofinancements reçus du Ministère des Affaires Etrangères sont pris en produits au rythme des versements de fonds aux partenaires en Afrique du Sud. La part non encore utilisée des cofinancements est affichée au passif du bilan dans la rubrique « Compte de régularisation ». Cette méthode est appliquée depuis 2012 et comprend une régularisation relative à 2011 pour un montant de EUR 29.088.

#### *Charges relatives aux projets d'aide*

Les charges relatives aux projets d'aide sont constatées au compte de profits et pertes à la date des virements de fonds aux partenaires en Afrique du Sud.



NALEDI PROJECTS  
R.C.S. Luxembourg no F6866

Annexe aux états financiers  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

*Dons*

Les dons reçus sont comptabilisés au compte de profits et pertes à la date de réception des fonds.

**NOTE 3 - CREANCES**

Naledi Projects constate une créance sur le Ministère des Affaires Etrangères concernant le remboursement des frais administratifs à hauteur de 4 % du budget annuel d'aide (calculé prorata temporis).

**NOTE 4 - DETTES**

Dans le cadre des parrainages d'enfants, Naledi Projects acte une dette envers les partenaires en Afrique du Sud correspondant à la dernière tranche non encore versée au 31 décembre. Ainsi, les charges relatives aux parrainages sont identiques aux dons reçus en relation avec ces parrainages.

**NOTE 5 - COMPTE DE REGULARISATION PASSIF**

Le compte de régularisation passif reprend les cofinancements reçus du Ministère des Affaires Etrangères mais non encore utilisés au 31 décembre pour les projets suivants :

- Lambano : EUR 78.999
- UCDC : EUR 35.354 (dont EUR 29.088 relatifs à l'année 2011)

**NOTE 6 - HORS BILAN - PROJETS EN COURS**

Au 31 décembre 2012, il reste encore un montant de EUR 561.098 à dépenser sur des projets pour lesquels l'Association s'est engagée, y inclus les quotes-parts du Ministère des Affaires étrangères.